

Cours d'eau – Continuités écologiques

PARTIE 4



Cours d'eau – Seuils, obstacles à la migration



Cours d'eau – Seuils, obstacles à la migration



Cours d'eau – Seuils, obstacles à la migration



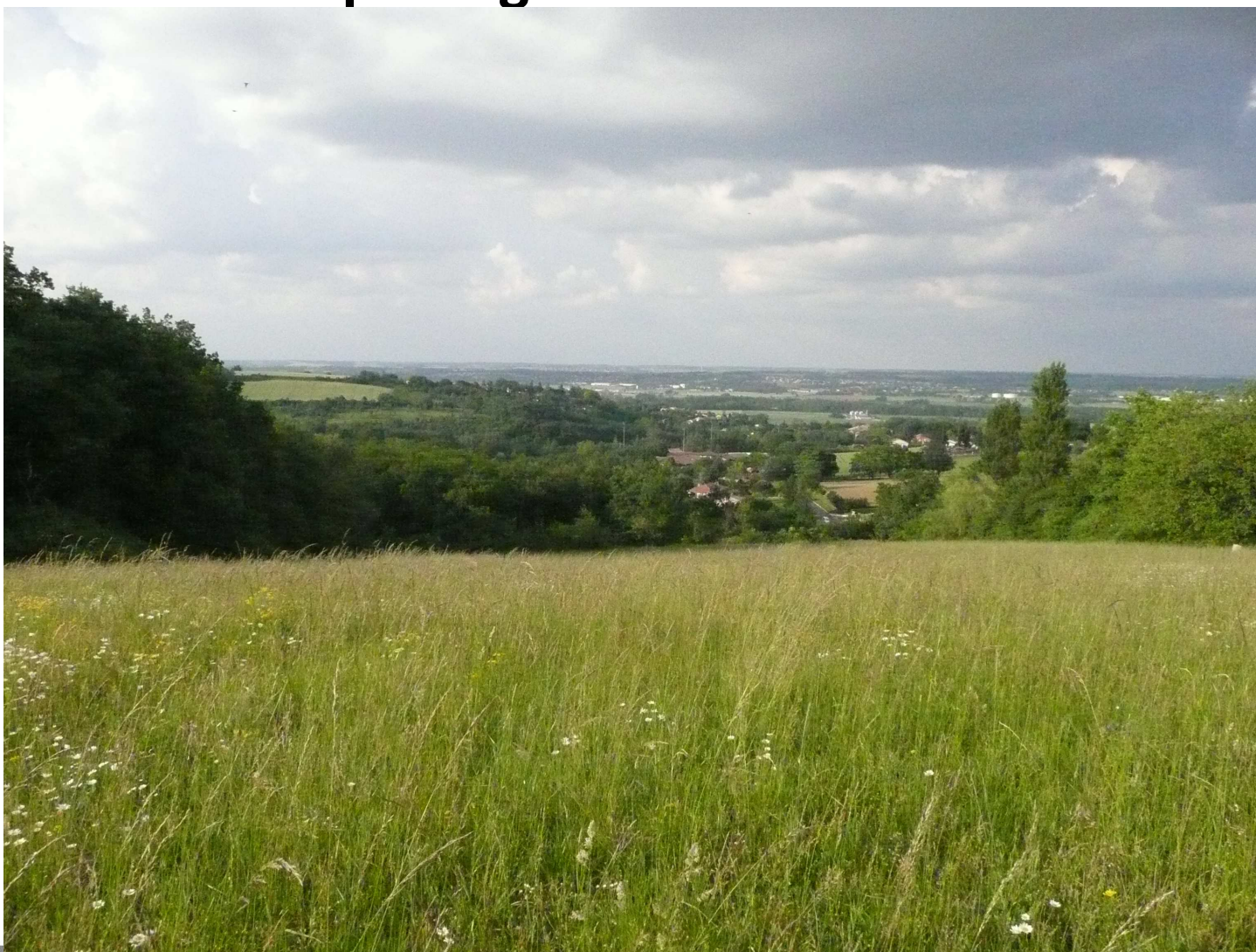
Cours d'eau – Restauration de la divagation



Cours d'eau – Restauration de la divagation



Milieux et Pratiques agricoles



HAUTE-GARONNE
ENVIRONNEMENT



Milieux et Pratiques agricoles - Biocides



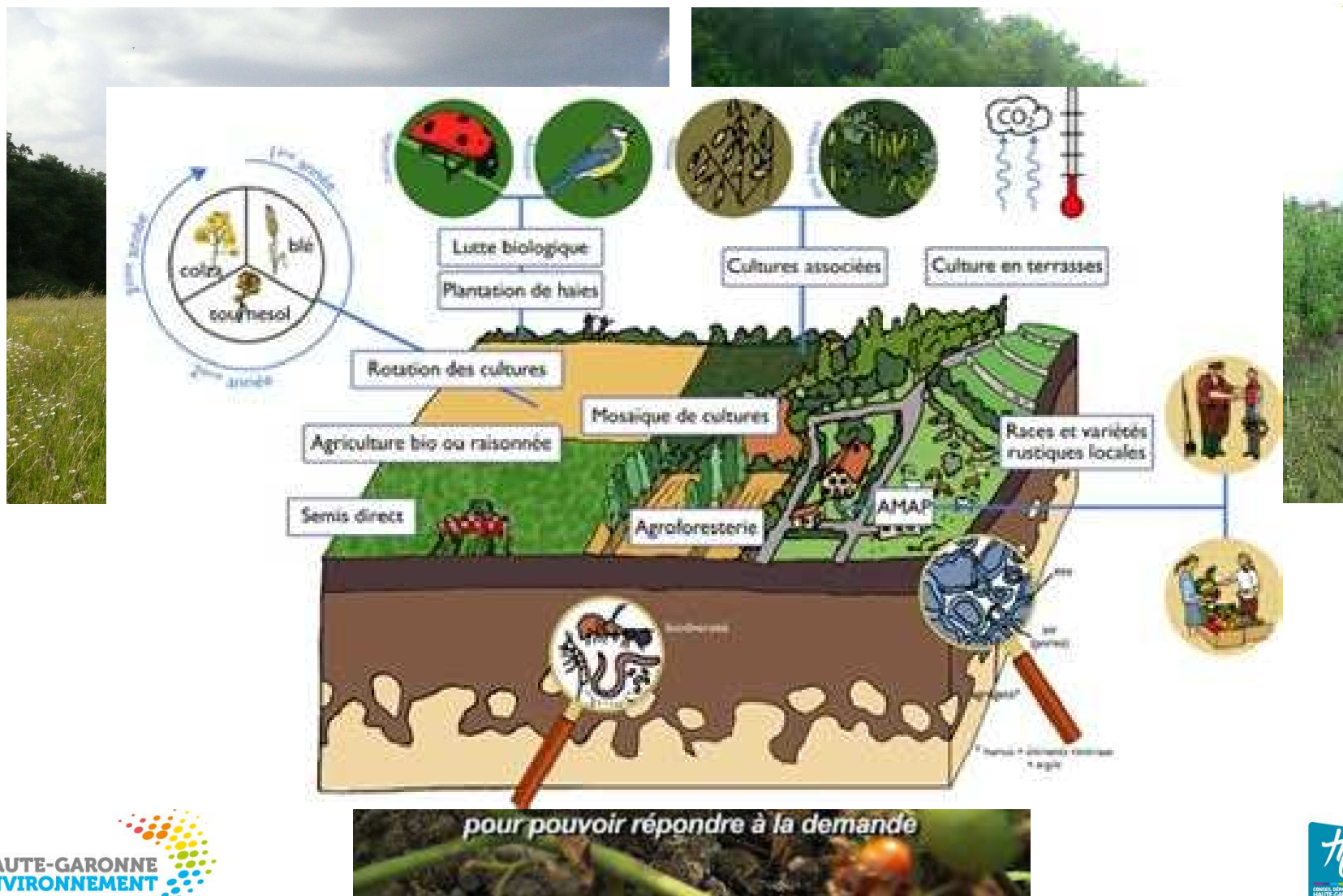
Milieux et Pratiques agricoles - Biocides



Milieux et Pratiques agricoles



Milieux et Pratiques agricoles





Protection des espaces et des espèces

Principe d'interdiction de destruction, détention, vente, perturbation... d'espèces protégées sur le territoire national ([L. 411-1 et suiv. CE](#))

Les espèces protégées sont définies par arrêtés ministériels :

- Arrêté « [oiseaux](#) »;
- Arrêté « [mammifères](#) »;
- Arrêté « [reptiles et amphibiens](#) »;
- Arrêté « [insectes](#) » ;
- Arrêté « [poisson](#) » ;
- Arrêté « [plantes](#) » (+ arrêtés locaux).





Protection des espaces et des espèces

Principe d'interdiction de destruction, détention, vente, perturbation... d'espèces protégées sur le territoire national ([L. 411-1 et suiv. CE](#))



Les espèces protégées sont définies par arrêtés ministériels :

- Arrêté « [oiseaux](#) » ;
- Arrêté « [mammifères](#) » ;
- Arrêté « [reptiles et amphibiens](#) » ;
- Arrêté « [insectes](#) » ;
- Arrêté « [poisson](#) » ;
- Arrêté « [plantes](#) » (+ arrêtés locaux).





Protection des espaces et des espèces

Principe d'interdiction de destruction, détention, vente, perturbation... d'espèces protégées sur le territoire national ([L. 411-1 et suiv. CE](#))



Les espèces protégées sont définies par arrêtés ministériels :

- Arrêté « [oiseaux](#) » ;
- Arrêté « [mammifères](#) » ;
- Arrêté « [reptiles et amphibiens](#) » ;
- Arrêté « [insectes](#) » ;
- Arrêté « [poisson](#) » ;
- Arrêté « [plantes](#) » (+ arrêtés locaux).





Protection des espaces et des espèces

Principe d'interdiction de destruction, détention, vente, perturbation... d'espèces protégées sur le territoire national ([L. 411-1 et suiv. CE](#))



Les espèces protégées sont définies par arrêtés ministériels :

- Arrêté « [oiseaux](#) » ;
- Arrêté « [mammifères](#) » ;
- Arrêté « [reptiles et amphibiens](#) » ;
- Arrêté « [insectes](#) » ;
- Arrêté « [poisson](#) » ;
- Arrêté « [plantes](#) » (+ arrêtés locaux).



www.sentinellesdelanature.fr



